

PROJET PNUD/CEA RAF/89/016
PREPARATION DU PROGRAMME
UNTACDA II

DOC/UNTACDA/90/SRC/1/1
15 octobre 1990

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Réunion de la sous-région de l'Afrique centrale
sur le programme de la deuxième Décennie

Libreville (Gabon), 22 - 26 octobre 1990

RAPPORT INTERIMAIRE SUR L'ELABORATION DU PROGRAMME DE
LA DEUXIEME DECENNIE

Deuxième Décennie des Nations Unies pour les
transports et les communications en Afrique
1991 - 2000

I. INTRODUCTION

1. Suite à l'adoption des objectifs, stratégies et directives pour l'élaboration du programme de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique, les différents partenaires participant à l'élaboration du programme ont entrepris de mener à bien leurs tâches. Ces activités ont commencé essentiellement en février 1990 avec les ateliers d'orientation pour les chefs des Comités nationaux de coordination (CNC). D'autres séminaires similaires ont suivi pour les organismes intergouvernementaux africains et pour les institutions des Nations Unies en mars et avril 1990 respectivement.

2. Depuis la tenue des ateliers, où des directives spécifiques ont été arrêtées pour l'élaboration du programme à différents niveaux, ces groupes ont atteint des états d'avancement différents dans leurs activités qui sont récapitulées dans les rubriques ci-après.

II. ACTIVITES AU NIVEAU NATIONAL

3. L'élaboration du programme au niveau national devrait se faire sous la houlette du CNC dont le mandat et la composition ont été approuvés par les ministres, à Tanger, en 1989 (voir rubrique 4. 3 du document DEC/TRANSCOM/67/Rev.4 de la CEA, intitulé : La deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique, 1991 - 2000 - Objectifs, stratégies et directives).

4. A la date de septembre 1990, ont déclaré avoir créé leurs CNC les 24 pays suivants : Algérie, Burundi, Cameroun, Congo, Egypte, Ethiopie, Ghana, Guinée, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Malawi, Maroc, Maurice, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Zaïre et Zimbabwe.

5. En outre, à la suite des missions effectuées par la CEA et le personnel de certains organismes sous-régionaux, les huit pays ci-après ont promis de créer leur CNC mais n'ont donné aucune confirmation : Djibouti, Guinée équatoriale, Lesotho, Somalie, Swaziland, Togo, Tunisie et Zambie.

6. Ainsi, sur les 51 Etats membres, il n'existe aucune information sur les activités menées dans 19 pays. Il s'agit notamment de plusieurs pays de la SADCC (Angola, Botswana, Mozambique et Namibie) dont les programmes nationaux sont déjà largement incorporés dans le programme de la SATCC.

7. A ce jour, trois pays ont soumis des rapports de CNC sur les stratégie et programme nationaux; il s'agit de l'Ethiopie, du Malawi et du Nigéria. De nombreux autres pays ont informé la CEA que leurs rapports seraient bientôt prêts. Ces rapport devraient être soumis avant ou durant les réunions des sous-régions.

8. S'agissant de l'assistance technique, plusieurs requêtes ont été formulées par les CNC que la CEA a transmises au Président du CMR. Pendant ce temps, la CEA s'est efforcée d'encourager les CNC à poursuivre leurs activités en utilisant les ressources normalement disponibles pour les activités nationales, sous leur responsabilité.

9. Le CMR qui s'est réuni à Addis-Abeba du 24 au 27 septembre 1990 a demandé à la CEA de ne ménager aucun effort pour aider directement les CNC dont les besoins réels en assistance sont manifestes.

III. PROGRAMMES SOUS-REGIONAUX

10. La cinquième réunion du CMR a décidé que la réunion du CCII se tiendrait du 17 au 20 décembre 1990 afin de respecter le calendrier déjà établi pour la réunion d'experts, dans la première semaine de février 1990. Toutes les autres réunions devront se tenir avant les dates sus-mentionnées. Les réunions pour les sous-régions ont par conséquent été prévues pour les mois d'octobre et de novembre comme suit :

Afrique du Nord : 8 - 12 octobre 1990, Addis Abeba

Afrique centrale : 22 - 26 octobre 1990, Libreville

Afrique de l'Ouest : 29 octobre - 2 novembre 1990, Ougadougou

Afrique de l'Est et Afrique australe : 21 - 24 novembre 1990, Lusaka.

i) Afrique du Nord

11. La CEA a organisé une réunion pour la région de l'Afrique du Nord, du 8 au 12 octobre 1990, à Addis-Abeba, à laquelle étaient représentés quatre des pays par leurs coordonnateurs nationaux respectifs, et l'Algérie par un représentant de l'Ambassade d'Algérie en Ethiopie. Les coordonnateurs nationaux ont rendu compte du développement et des stratégies dans les différents secteurs et ont mis en relief les difficultés rencontrées. La stratégie et le programme de synthèse seront définitivement mis au point après la convocation de la prochaine réunion des ministres arabes des transports, prévue au Caire.

ii) Afrique centrale

12. Le projet de rapport pour la sous-région a été élaboré, avec l'assistance de la CEA. Il comprend le rapport de la CEPGL qui a également été établi par la CEA.

iii) Afrique de l'Ouest

13. Les progrès dans cette sous-région continuent d'être lents. La CEA est ainsi intervenue et a organisé une réunion d'une semaine regroupant tous les membres du groupe de travail (CEDEAO, CEAO, Union du fleuve Mano, Autorité du Liptako-Gourma, OMVS, Autorité du bassin du lac Tchad) au début du mois d'octobre afin d'élaborer le programme sous-régional. Etant donné que le groupe n'a pas encore soumis son rapport, la CEA a décidé d'envoyer un expert pour apporter une assistance en vue de l'élaboration de la stratégie et du programme.

iv) Afrique de l'Est et Afrique australe

14. Les composantes du programme ont été recueillies : il ne reste plus qu'à en faire la synthèse. A cet égard, la CEA a effectué une mission au siège de la SATCC à Maputo, pour examiner le modus operandi permettant d'incorporer le programme de la SADCC au programme sous-régional. Les données et informations pertinentes ont été obtenues et le document est en cours d'élaboration.

IV. GROUPES DE TRAVAIL SECTORIELS

15. Les sept groupes de travail sectoriels ont, d'une manière générale, enregistré des progrès considérables dans l'élaboration des projets de stratégie pour le programme. Cinq de ces groupes, à savoir le transport par voies d'eau et multimodal, les routes et le transport routier, le transport urbain, le transport aérien et les services postaux ont soumis des rapports intérimaires à la cinquième réunion du CMR, en fin septembre. Les projets de stratégie pour les routes, le transport urbain et le transport par voies d'eau ont déjà été examinés par le CMR. Seuls les groupes sur les secteurs des télécommunications et des chemins de fer n'ont pas encore soumis de rapports détaillés sur leurs activités.

16. Les projets de stratégie sectorielle seront examinés par chaque sous-région en vue d'adapter les stratégies aux caractéristiques de chaque sous-région. Ayant décidé des stratégies, les CNC, les groupes de travail sous-régionaux et les organisations régionales compétentes définiront alors des projets pour s'attaquer aux domaines d'action identifiés dans la stratégie.

V. ACTIVITES AU NIVEAU REGIONAL

17. Au niveau régional, la CEA a, en sa qualité d'organisme directeur, poursuivi la coordination des activités à différents niveaux. Elle a effectué plusieurs missions dans les pays pour aider les CNC dans leurs activités. La CEA a également aidé différents groupes de travail sous-régionaux et a participé aux activités des groupes de travail sectoriels, ainsi qu'à celles du Comité de mobilisation de ressources (CMR).

18. Le CMR a tenu trois réunions au cours de cette année : en mars, juillet et septembre. A la dernière réunion, le CMR a examiné plusieurs propositions de stratégie et a formulé des recommandations en vue de les améliorer.

19. Concernant la mobilisation de ressources, le CMR a l'intention de contacter différents organismes de financement bilatéraux et multilatéraux en vue de les sensibiliser à la nécessité pour eux de fournir des allocations spéciales pour aider à élaborer le programme de la Décennie au niveau national. Toutefois, il a été reconnu que ceci prendrait du temps et la CEA a été priée de fournir entretemps toute assistance, dans la limite de ses moyens.

20. Finalement, le Comité de coordination interinstitutions (CCII) devrait se réunir en décembre pour examiner le projet de programme pour soumission à la réunion de la Conférence des ministres en février 1991.

VI. ACTIVITES DEBOUCHANT SUR LA CONFERENCE DES MINISTRES

21. Le calendrier ci-après a été arrêté pour le reste des activités devant déboucher sur l'examen et l'adoption du programme initial de la deuxième Décennie par la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification.

Octobre

- 8 - 12 Réunion de la deuxième Décennie pour la sous-région de l'Afrique du Nord, Addis-Abeba
- 22 - 26 Réunion de la deuxième Décennie pour l'Afrique centrale, Libreville, CEEAC
- 29 - 2 nov. Réunion de la deuxième Décennie pour la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou

Décembre

- 4 - 7 Réunion de la deuxième Décennie pour la sous-région de l'Afrique de l'Est et australe, Lusaka, ZEP
- 13 - 15 Réunion du CMR sur la deuxième Décennie, Addis-Abeba
- 17 - 20 Réunion du CCII de la deuxième Décennie, Addis-Abeba

Février 1991

- 1 - 5 Huitième réunion d'experts de la deuxième Décennie (Nigéria)
- 7 - 8 Huitième réunion de la Conférence des ministres africains des transports, des communications et de la planification

22. Il ressort du programme sus-mentionné que le temps est l'élément vital et qu'aucune entorse au calendrier des réunions ne devrait être autorisée. Le moment le plus critique est la période entre les réunions sous-régionales en octobre/novembre et la réunion du CCII de décembre, car c'est au cours de cette période que doivent être définis les projets qui constitueront le programme initial.